

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE CARBON-BLANC**

REU
LE
2014
JUN
27

Nombre de conseillers :

En exercice 29

Présents 27

Pouvoirs 2

Votants 29

DELIBERATION N° 2014-44

OBJET : FDAEC 2014

L'an deux mille quatorze, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHAUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoints, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes GOUGUET, ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Mme MARON, M. BARDIN

Monsieur Christophe JAUREGUI a été nommé Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Général de la Gironde a décidé de reconduire pour l'année 2014 le dispositif du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC).

Sont financés par le FDAEC les travaux d'aménagement ou de réparation concernant des équipements communaux dans la mesure où aucune autre aide spécifique du Conseil Général ne peut être attribuée, soit en raison de leur montant, soit en raison de leur nature.

Conformément aux modalités de répartition décidées par le Conseil Général, une réunion des maires du Canton s'est déroulée le 22 février 2014 afin de préciser les sommes allouées à chaque Commune.

Il a été décidé d'attribuer à la Commune de CARBON-BLANC la somme de 33 274 €.

Cette aide pourrait contribuer au financement des travaux suivants :

- x Salle Caldentey : Remplacement des menuiseries extérieures (11 702 €)
- x Gymnase du Stade Gaston Lacoste : Borne à incendie (15 366.21 €)
- x Médiathèque : Réseau aéraulique (11 379.22 €)
- x Eclairage public : Avenue Vignau-Anglade et Rue du Château d'eau (16 455.84 €)

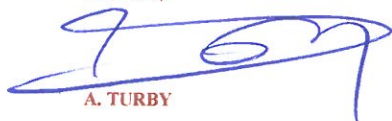
Aussi, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir décider d'affecter le FDAEC attribué à la Commune de CARBON-BLANC en 2014 au financement des opérations décrites ci-dessus dont le coût total s'établit à 54 903.27 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce sur l'affectation du FDAEC proposée et indique que le financement complémentaire de ces opérations sera réalisé de la manière suivante :

- | | |
|-------------------|-------------|
| x FCTVA | 11 000.00 € |
| x Autofinancement | 10 629.27 € |

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 4/7/14
et de la publication le 08/07/14

Le Maire,


A. TURBY



CARBON-BLANC,
Le 27 juin 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,


A. TURBY